



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E114670

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/04/1997
7 622

Raison sociale : NOIREL CHRISTOPHE SARL

2 RUE DU MOULIN
21120 CHAIGNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 03 80 95 22 32
Portable : 06 74 98 45 43

Fax :

Siret : 411 860 935 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4028355

Site Internet :

E-mail : christcat.noir@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 121032368 A 001

Responsabilité légale :

NOIREL CHRISTOPHE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 121032368 A 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	13/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.